

ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de **permis unique de classe 2** de la s.a. DELZELLE, chaussée de Mons, 93 à 7090 BRAINE-LE-COMTE **pour la démolition d'une ancienne fonderie comprenant des halls de production, de stockage, d'usinage, des bureaux et 2 habitations, la construction d'un ensemble d'immeubles d'appartements avec parking extérieur de 28 places, la création d'une voirie à rétrocéder à la Commune, d'un parking public comprenant 82 emplacements et d'un second de 24 emplacements à la rue du Viaduc à 7850 ENGHIEU.**

Le projet est situé en **aire économique ou d'équipement** et déroge au règlement communal d'urbanisme d'Enghien en ce qui concerne :

- l'article 151 : les constructions ne pourront pas être érigées à moins de 18 mètres de l'alignement, l'implantation des volumes principaux doit se faire de manière parallèle ou perpendiculaire à l'alignement ;
- l'article 153 : le nombre de niveaux imposés par le RCU (3).

Le projet déroge à la destination du plan de secteur (zone d'activité économique mixte) et nécessite l'application éventuelle de l'article 127§3 du CWATUPE (périmètre SAR du 26/04/2016 « Fonderie Sturbois »).

Le projet implique également **une modification de la voirie publique** (création d'une nouvelle voirie).

La durée de cette enquête est de 30 jours.

Date de l'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête (séance de clôture de l'enquête publique)	Les observations écrites peuvent être adressées à :
11 juillet 2017	17 juillet 2017	Le 15 septembre 2017 – 11 h Centre administratif Service Environnement Avenue Reine Astrid, 18b 7850 ENGHIEU	Ville d'Enghien Centre administratif Avenue Reine Astrid, 18b 7850 ENGHIEU environnement@enghien-edingen.be

Les délais d'enquête publique sont suspendus entre le 16 juillet 2017 et le 15 août 2017.

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début de l'enquête publique jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, de 8h15 à 12h et le mercredi, en plus, de 13h30 à 16h ainsi que le samedi matin, sur rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Environnement : 02/397.14.40, Claudine DECUYPER, conseillère en environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du conseiller en environnement, du conseiller en aménagement du territoire ou, à défaut, du Collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique et du Fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie.

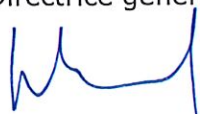
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné, ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Service public de Wallonie.

A Enghien, le 11 juillet 2017.

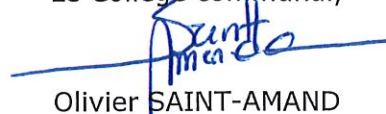
La Directrice générale,



Rita VANOVERBEKE



Le Collège communal,



Olivier SAINT-AMAND
Bourgmestre